

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché de prestations intellectuelles : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme fonctionnel et technique relatif à la construction d'une bibliothèque tête de réseau sur la ville des Herbiers

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

Communauté de communes du Pays des Herbiers - Service Commande publique et achats – 6, rue du Tourniquet – BP 40405 - 85504 LES HERBIERS - <https://www.paysdesherbiers.fr/> - Tél. 02 51 66 82 27

Pouvoir adjudicateur : Mme la Présidente de la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

SIRET du pouvoir adjudicateur : 248 500 621 00011

Groupement d'acheteurs : NON.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme fonctionnel et technique relatif à la construction d'une bibliothèque tête de réseau sur la ville des Herbiers, sous la forme d'un marché ordinaire.

Le prestataire aura pour mission l'établissement du programme fonctionnel et technique et la mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) jusqu'à la finalisation du contrat de maîtrise d'œuvre.

Les prestations font l'objet d'un lot unique et d'une tranche unique.

Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des prestations

Le planning prévisionnel de l'opération à ce stade est le suivant :

- Janvier 2022 : lancement du recrutement de l'AMO

- Juin 2022 : remise du Programme Fonctionnel et Technique définitif

- Septembre 2022 à février 2023 : déroulement du concours de MOE

- Mars 2023 : recrutement de l'équipe de MOE

A titre indicatif, la notification du marché devrait avoir lieu fin mars 2022.

Lieu d'exécution de la prestation : commune des Herbiers.

4) Conditions relatives au marché

DCE intégral remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : NON

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Visite obligatoire

Sans objet.

7) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix de l'offre : 40 %

- Valeur technique et méthodologie de l'offre : 60 %

8) Procédure

Procédure adaptée ouverte en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

Technique d'achat : sans objet. Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : NON.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : OUI.

9) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **24 février 2022 à 12h00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

10) Renseignements

D'ordre administratif : Mme MICHALEWICZ Maëlle – marchespublics@cc-paysdesherbiers.fr au 02 51 66 82 27

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

11) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 28 janvier 2022